

passer M. de TREMES en Canada, pour prendre des informations sur le sujet. Ce commissaire, homme de talent et de pénétration, découvrit bientôt les frauduleuses manœuvres de la société d'accapareurs dont il a été parlé plus haut, et la coupable connivence de l'intendant. D'après le compte qu'il rendit au ministre de la marine et des colonies, il fut décidé dans le conseil d'état, qu'il ne serait plus fait de paiemens avant la plus mûre considération; mais comme il était nécessaire que le crédit du papier-monnaie se soutînt dans le pays, tant que les troupes du roi y demeureraient, le gouverneur et l'intendant eurent ordre de faire connaître aux habitans les arrangements qui avaient été pris concernant les lettres de change et les ordonnances. Conformément à leurs instructions, ils adressèrent conjointement aux habitans du Canada une circulaire portant, "qu'ils venaient de recevoir une lettre du ministre des colonies, par laquelle il leur était ordonné de faire connaître que les événement qui avaient eu lieu mettaient sa majesté dans la nécessité de suspendre le paiement des lettres de change tirées sur la trésorerie; que celles qui avaient été tirées en 1757 et 1758 seraient payées trois mois après que la paix aurait été conclue; que celles de 1759 le seraient dix-huit mois après, et les ordonnances aussitôt que les circonstances le permettraient; qu'ils avaient ordre d'assurer les habitans du Canada que rien qu'un manque total de fonds dans la trésorerie n'avait pu contraindre le roi à adopter ce plan de conduite envers des sujets qui lui avaient donné tant de preuves de fidélité et d'attachement, et que sa majesté était persuadée qu'ils attendraient avec patience et résignation le moment où tout ce qui leur était dû leur serait payé."

Le dérangement des finances de la France était réel; et il n'y a guère à douter que le péculat qui avait eu lieu dans ce pays n'y eût contribué jusqu'à un certain point. MM. De Vaudreuil et Bigot, et particulièrement le dernier, purent apercevoir dès lors l'orage qui se formait au-dessus de leur tête; mais il n'y avait plus moyen de l'éviter.

(*A Continuer.*)

ACADEMIE DES SCIENCES, &c.

A la dernière séance de l'Académie Royale des Sciences, il y a eu quelque discussion relativement aux questions proposées par M. LACHAUSSE'r, qui prétend avoir fait la découverte du mouvement perpétuel, pour laquelle il demande une pension. Il paraît qu'il y a quelque temps, l'Académie avait